

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD**

**PROJET DE RÈGLEMENT NO 947-1 CONCERNANT LA RÉGIE
INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL ET MODIFIANT
LE RÈGLEMENT 947**

ATTENDU QUE l'article 491 du *Code municipal du Québec* permet au conseil municipal d'adopter un règlement pour régler la conduite des débats du Conseil et le maintien du bon ordre durant ses séances;

ATTENDU les règlements 905 et 947 relatifs à la régie interne de séance du Conseil en vigueur;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite modifier l'ordre du jour relatif aux séances du conseil municipal;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du conseil du 19 février 2026;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du 19 février 2026 pour consultation par le public.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère **Catherine Simard** et résolu unanimement:

QUE le projet de règlement no 947-1 concernant la régie interne des séances du conseil municipal soit adopté et qu'il soit statué et décrété que l'article 16 soit modifié comme suit :

ARTICLE 16 : MODÈLE D'ORDRE DU JOUR

Les points à l'ordre du jour sont appelés suivant l'ordre dans lequel ils sont inscrits ou modifiés; les affaires ordinaires du conseil sont prises dans l'ordre suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance et suivi
4. Période de questions relative à l'ordre du jour
5. Paiements divers et financement
6. Administration et finances
7. Communications
8. Travaux publics
9. Environnement
10. Urbanisme

- 11. Parcs et sentiers
- 12. Loisirs, culture, vie communautaire et évènements spéciaux
- 13. Association et groupes sociaux
- 14. Sécurité publique
- 15. Développement économique et touristique
- 16. Informations du conseil municipal
- 17. Autres sujets
- 18. Période de questions
- 19. Levée de la séance

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Alexandre Sarrazin
Maire

Réal Brassard
Directeur général/greffier-trésorier

Avis de motion :	19 février 2026
Dépôt du projet de règlement :	19 février 2026
Adoption du règlement:	xx mars 2026
Avis de promulgation :	xx mars 2026